



**Lisières
de l'Oise**

Communauté de Communes

N°DEL2026-41

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 05 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 mai 2026 à 19 heures précises, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Complexe sportif et culturel intercommunal à COULOISY sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le 27 avril 2026, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPEL DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES :

Etaient présents :

Titulaires :

M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE,, M. Christian DEBLOIS, M. Guillain de France, M. Bruno DEMORY, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (34)

Absent(s) ayant donné procuration à :

Mme Anne BROCVIELLE donne procuration à Mme Florence DEMOUY
M. Sylvain GOUPIL donne procuration à M. Pascal PILET
M. Sabine LAHOUCHE donne procuration à Mme Virginie PARMENTIER
M. Joachim LÜDER donne procuration à M. Romain RIBEIRO (4)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

DEL2026-41 - Désignation des membres de la CLECT

Rapporteur : Franck SUPERBI

Par délibération du 10 décembre 2003 instituant le passage à la taxe professionnelle Unique, les membres du Conseil Communautaire avaient institué une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Celle-ci est obligatoire dès lors qu'un EPCI fait application du régime de la taxe professionnelle unique.

Par délibération 2016-41 du 12 avril 2016, la CLECT a été créée.

Sa seule et unique mission est de procéder :

- à l'évaluation du montant de la totalité de la charge financière transférée à l'EPCI et correspondant aux compétences dévolues à l'EPCI,
- à l'évaluation des charges transférées l'année de l'adoption de la fiscalité professionnelle unique et lors de chaque transfert de charge ultérieur.

Il est nécessaire d'en arrêter la composition et d'en désigner les membres.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des impôts et son article 1609 nonies C,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27/09/2021 portant derniers statuts modifiés de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise ; Conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération DEL2026-22 du 02 avril 2026 installant les membres du conseil communautaire suite au renouvellement général des conseils municipaux,

Considérant que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers,

Considérant qu'elle est composée des membres des conseils municipaux des communes concernées, chaque commune dispose d'au moins un représentant,

Considérant l'existence de la CLECT créée et composée par la délibération n° 2016-41 du 12 avril 2016, laquelle doit être réactualisée,

Le Président a proposé la composition suivante :

COMMUNES	Titulaires	Suppléants
ATTICHY	Michel BUREAU	Anne-Marie DEFRANCE
AUTRECHES	Michel POTIER	Yohan HARDY
BERNEUIL SUR AISNE	Etienne FRERE	Michel PYTLAK
BITRY	Franck SUPERBI	Jean-Rémi SZUWALSKI
CHELLES	Christian DEBLOIS	Christian LEMAIRE
COULOISY	Jean-Claude CORMONT	Gérard VINET
COURTIEUX	Nathalie CHEVOT	Guillaume GRAND
CROUTOY	Guillain de FRANCE	Claude RUELLE
CUISE LA MOTTE	Renaud BOURGEOIS	Peggy LEWANDOWSKI
HAUTEFONTAINE	Thierry SARKÖZY	Elisabeth GODARD
JAULZY	Yves LOUBES	Jean-Marie BOUCHEZ
MOULIN SOUS TOUVENT	Anne BROCVIELLE	Emilie PERNA
NAMPCEL	Alain MORIN	Patrice QUENON
PIERREFONDS	Florence DEMOUY	Romain RIBEIRO
RETHONDES	Jean-Jacques LECAT	Jacqueline PERDRIEU
SAINT CREPIN AUX BOIS	Laurent BARGADA	Emmanuel SCHÖPPERLE
SAINT ETIENNE ROILAYE	Amandine ROZIER	Guy MONTIER
SAINT PIERRE LES BITRY	Michaël LEMMENS	Xavier MICHEL
TRACY LE MONT	Jean-Louis GOURDON	Jocelyne BRASSEUR
TROSLY-BREUIL	Pascal PILET	Virginie PARMENTIER

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Approuvé** la désignation des membres de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), conformément au tableau ci-dessus,
- **Autorisé** Le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	38
Nombre de suffrages exprimés :	38
Pour :	38 M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, M. Guillain de France, M. Bruno DEMORY, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOUCHE, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (38)
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	27 avril 2026

Franck SUPERBI

Président des Lisières de l'Oise

